

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DES ZONES EST DE L'OISE

N°2019/26

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
26	19	19

Date de la convocation :

le 27 septembre 2019

Date d'affichage :

Le 07 octobre 2019

Séance du 03 octobre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le trois octobre à 18h30, le comité syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA,

Présents : Mesdames Kristine FOYART, Corinne TROUVAIN, Messieurs, Alain CARRIÈRE, Patrice CARVALHO, Jean-Pierre CZEPCZYNSKI, Alain DENNEL, Olivier FERREIRA, Dominique FONTAINE, Daniel FORGET, Daniel GAGE, Jean-Noël GUESNIER, Jean-Pierre HAUDRECHY, Christian HEDUY, Grégoire LANGLOIS-MEURINNE, Jean-Pierre LEBOEUF, Florent MAZIÈRES, Patrick PEYR, Jackie TASSIN, Gérard WARIN.

Absents représentés : Monsieur Dominique FERRY par Monsieur Daniel GAGE.

Absents excusés : Mesdames Annick DECAMP, Sophie MERCIER, Marianne PARIGOT, Messieurs Philippe BARBILLON, Marcel DAUSQUE, Michel DUPONT, Denis MESSIO.

Secrétaire de séance : Madame Corinne TROUVAIN

Objet : Autorisation à signer la convention tripartite SFR – SICAE OISE - SEZEO

Vu le code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2224-35,

Vu le code des postes et communications électroniques, en particulier les articles L47, 48 et 49,

Vu la convention de concession et ses annexes pour la distribution d'énergie électrique en vigueur avec SICAE OISE,

Considérant que le déploiement du réseau en fibre optique FTTH est opéré par SFR dans le cadre des zones AMII (appel à manifestation d'intention d'investissement) pour 14 communes adhérentes au SEZEO,

Le Président expose qu'il convient de conventionner avec SICAE OISE et SFR pour l'utilisation des supports des réseaux publics de distribution d'électricité basse tension,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical,

AUTORISE le Président à signer la convention tripartite SEZEO – SFR – SICAE OISE relative à l'usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité basse tension (version validée FNCCR-ERDF du 23 mars 2015).

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Le Président,
Olivier FERREIRA

